

28 mai 2020

#PlanAutomobile #Relance #Automobile #Équipementiers

Partager sur Twitter 

- Plan de relance Automobile -

Les équipementiers, satisfaits par les annonces de l'exécutif, saluent un plan de soutien au rendez-vous de l'histoire du secteur

Engagée depuis le début de la crise aux côtés des autres acteurs de la filière automobile pour travailler avec le gouvernement sur les propositions d'actions les plus pertinentes, la **FIEV** (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) accueille avec une grande satisfaction les mesures annoncées ce 26 mai par le président de la République, Emmanuel Macron. Le syndicat des équipementiers se félicite de la prise en compte de ses préconisations par le gouvernement : relance responsable de la demande et investissement pour moderniser l'industrie automobile française et préserver la valeur ajoutée produite en France. Étape historique pour le secteur automobile, ces mesures concrétisent en outre un engagement solidaire de toutes les parties prenantes pour la relance.

Après un début 2020 difficile, qui confirmait l'importance des défis que devraient relever les acteurs du secteur automobile pour changer de paradigme, la crise du Covid-19 est venue frapper de plein fouet l'ensemble de la filière industrielle. Élément majeur de la chaîne de valeur, puisque les équipements représentent 80% du prix de revient d'un véhicule, de fait les équipementiers subissent directement le coût d'arrêt porté à l'activité.

« Diminution de 80% de l'activité, chute des ventes de 90%... le coup d'arrêt est brutal, massif et inédit dans l'histoire de notre secteur. Face au risque de défaillances de nombreuses entreprises, et donc de perte de nos savoir-faire industriels, il fallait des mesures fortes, soutenant la reprise de l'activité tout autant que la poursuite des objectifs de transition énergétique. Ce plan de soutien de 8 milliards d'euros est au rendez-vous de l'histoire de l'automobile », déclare **Claude Cham, président de la FIEV**



Une relance de la demande ciblée : la priorité pour déstocker et ré-alimenter les carnets de commandes de véhicules propres

La FIEV a insisté auprès des pouvoirs publics sur l'importance de créer un électrochoc de la demande, en intégrant au dispositif les marchés des flottes d'entreprises et de l'occasion. Leur dynamisme plus élevé doit favoriser la réduction massive des stocks de véhicules déjà

produits et le rajeunissement du parc automobile français, tout en privilégiant la vente de véhicules dont les équipements sont produits en France. Les équipementiers soulignent la recherche par le gouvernement de mesures équilibrées, tenant compte de la réalité actuelle du marché automobile.

Le renforcement du bonus écologique pour les véhicules électriques et son élargissement aux véhicules hybrides rechargeables auront sans nul doute un impact positif sur le tissu industriel français ; ces véhicules étant fortement équipés de composants produits en France. L'adoption de ce type de véhicules par les particuliers, les entreprises et les collectivités devrait en outre être favorisée par l'accélération du déploiement des bornes électriques annoncée par le gouvernement.

De même, la **révision de la prime à la conversion** – parce qu'elle concerne tout type de véhicules, y compris les thermiques de dernière génération qui constituent la majorité des stocks des concessionnaires – est pertinente. Accessible désormais aux trois quarts des Français grâce à un Revenu Fiscal de Référence dont le plafond est revu à la hausse, et couvrant 50 % du parc automobile grâce à son élargissement aux véhicules Crit'air 3, cette prime – pouvant atteindre 5.000€ dans le cas d'un achat de véhicule électrique – devrait contribuer à assainir un parc trop polluant.

« Le parc roulant en France est vieillissant, près de trois quarts des véhicules vendus aux particuliers au cours d'une année sont d'occasion. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des automobilistes est menacé par la crise économique que nous connaissons. Si nous souhaitons réussir le défi d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, il était impératif de prendre en compte ces aspects en facilitant l'acquisition de véhicules plus récents et plus propres d'une part, en encourageant le marché des flottes d'entreprises d'autre part », précise **Claude Cham**.



Un soutien financier inédit aux équipementiers via un projet global d'investissement dans la conception et la production en France des véhicules de demain

La FIEV n'a eu de cesse d'affirmer que la France doit se donner pour ambition d'être un pays leader de la R&D&I dans le secteur de l'automobile et orienter ses choix d'investissement dans cette direction au profit de notre souveraineté industrielle.

Ce 26 mai, le président de la République a réaffirmé la volonté de l'État d'allouer les moyens nécessaires à l'ensemble de la filière au profit de l'émergence en France de l'industrie 4.0. Parmi ces moyens, la création d'un fonds d'investissement de 600 millions d'euros pour intervenir en fonds propres notamment auprès des acteurs les plus fragilisés et **200 millions de subventions pour accompagner la modernisation des équipementiers et des sous-traitants**.

« L'investissement pour soutenir l'excellence de l'innovation est un prérequis à la préservation de l'empreinte industrielle française. Soutenir l'invention en France du véhicule dont bénéficiera le monde de demain. Nous saluons l'initiative annoncée par le président de la République et espérons que celle-ci pourra être suivie par d'autres apports de fonds si cela est nécessaire », poursuit **le président de la FIEV**.



Un pacte de solidarité à compléter par un cadre propice à la compétitivité de l'industrie française

Depuis le début de la crise sanitaire, la FIEV appelle à une concertation étroite, européenne et coordonnée, pour une reprise optimale de l'activité et une relance forte, rapide et propice à la réindustrialisation de la France. C'est donc avec satisfaction que le syndicat des équipementiers accueille les engagements de l'ensemble des parties prenantes, notamment à travers la localisation en France de certaines productions et la signature de la charte sur les relations entre clients et fournisseurs au sein de la filière automobile.

La FIEV rappelle par ailleurs qu'une industrie forte est une industrie compétitive et que dans une économie mondialisée celle-ci n'est possible que si elle bénéficie d'un cadre fiscal adapté. Les équipementiers auront donc à cœur de collaborer avec le gouvernement – ainsi qu'avec les autres acteurs des différentes filières industrielles – sur cet aspect dans les mois à venir.



Claude Cham, président de la FIEV, de conclure : « *Les annonces du gouvernement vont dans le sens des propositions que nous avons formulées : la priorité immédiate est de relancer la consommation pour écouler les stocks et relancer les commandes de production en France de véhicules respectueux de l'environnement. À moyen et long terme, le défi est bien de préserver le savoir-faire industriel, les emplois et la valeur ajoutée produite en France. Nous poursuivons nos échanges avec l'ensemble des acteurs de la filière et continuerons de travailler avec les pouvoirs publics pour d'une part assurer un déploiement opérationnel simple et rapide des mesures annoncées, d'autre part construire conjointement cette nouvelle stratégie industrielle bénéfique à tous les équipementiers, petits et grands.* »



À propos de la FIEV

La Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV) représente plus de 120 groupes d'entreprises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent les composants, systèmes et modules destinés aux véhicules (VL, VUL, PL), ainsi que les équipements de garage produits sur les marchés mondiaux. En 2018, les ventes des usines françaises d'équipements automobiles ont atteint 18,98 milliards d'euros, dont 54,2% réalisés à l'exportation.

La FIEV apporte son soutien depuis 2015 au Global Compact des Nations Unies.

Pour en savoir plus : www.fiev.fr

Contacts presse FIEV

Agence EPOKA pour la FIEV

Nicolas Crépin

ncrepin@epoka.fr

01 45 49 69 97 / 06 52 32 10 11

Boris Cavaglione

bcavaglione@epoka.fr

01 45 49 31 33 / 06 84 84 37 53